

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

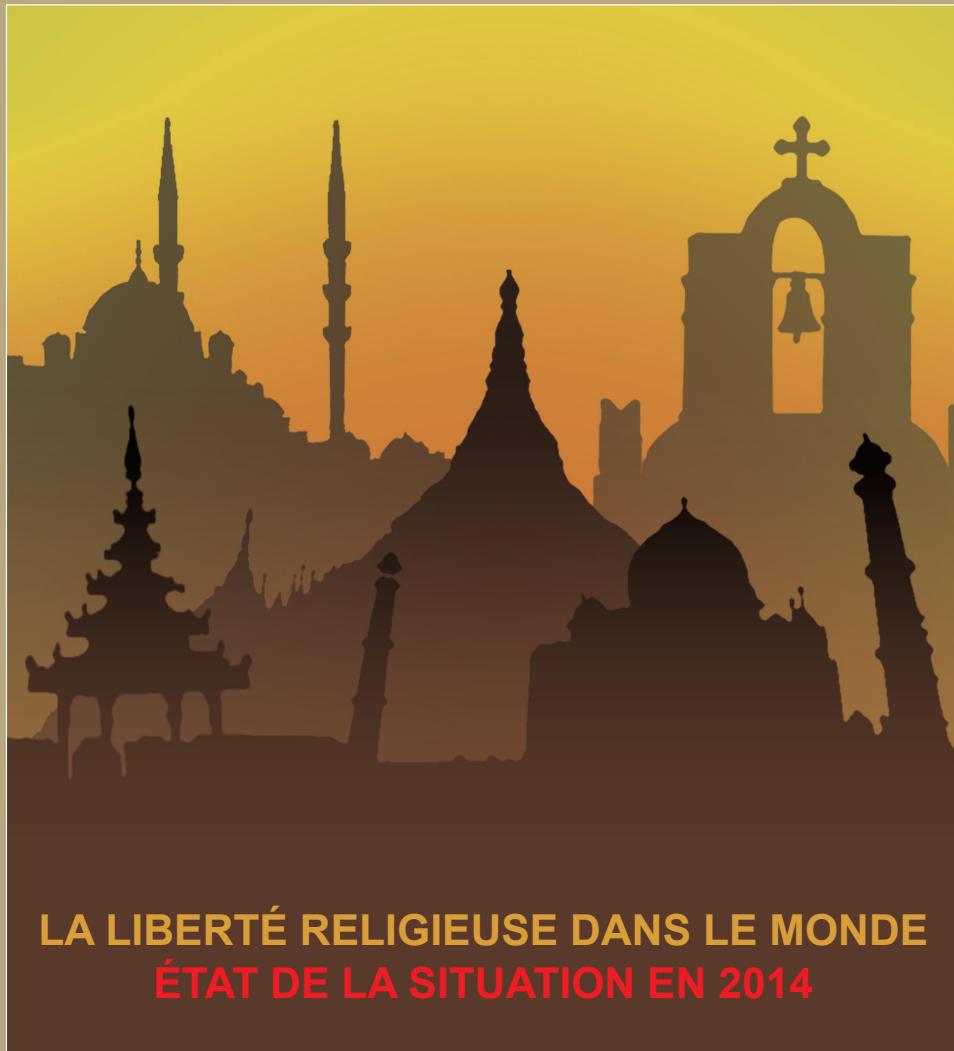
DANS LE MONDE – 2014

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION



Aide à l'Église en Détresse

La version intégrale du rapport sur la liberté religieuse dans le monde en 2014 est disponible en ligne. On peut consulter des versions en plusieurs langues différentes à l'adresse www.religion-freedom-report.org



LA LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS LE MONDE ÉTAT DE LA SITUATION EN 2014



Aide à l'Église
en Détresse

On peut consulter la **version intégrale du rapport en ligne**, incluant des analyses par continent préparées par des experts dans leur domaine. On peut aussi lire les rapports particuliers de 196 pays. On peut aussi télécharger sans frais la version PDF du présent résumé de l'état de la situation en 2014

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

DANS LE MONDE – 2014

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION



Aide à l'Église en Déresse

CONTENU

Avant-propos de Paul Jacob Bhatti	5
Principales conclusions	6
Aperçu	8
Pays où la persécution religieuse est « forte » ou « moyenne »	18
Situation générale de la liberté religieuse	30
Études de cas	
Corée du Nord : Un missionnaire condamné aux travaux forcés à vie	9
Iran : Permission de construire des mosquées sunnites à Téhéran	10
Nigeria : Enlèvement de 200 lycéennes par le groupe terroriste Boko Haram	13
Birmanie (Myanmar) :	
Le gouvernement propose de limiter les naissances pour contenir les musulmans Rohingyas	14
Belgique : Quatre personnes tuées lors d'une fusillade au musée juif	16
Bahreïn : La construction d'une cathédrale est un signal lumineux dans l'obscurité	21
Pakistan : 22 pèlerins musulmans chiites tués dans une attaque à la bombe.	22
Soudan : Meriam Ibrahim échappe à la peine de mort pour « apostasie »	24
Chine (Tibet) : Un moines bouddhiste meurt en détention	26
République centrafricaine : Chrétiens et musulmans réunis pour la paix	28

Rédacteur en chef : John Pontifex, rédacteur : Reinhard Backes, assistant de rédaction : Mark Banks,
président du comité de rédaction : Peter Sefton-Williams,
Comité de rédaction : Marc Fromager, Maria Lozano, Raquel Martin, Roberto Simona, Benedikt Steinschulte, Father Paul Stenhouse, Mark von Riedemann.
Publié par Aid to the Church in Need, 12-14 Benhill Avenue, Sutton, Surrey SM1 4DA.
L'Aide à l'Église en Déresse est une fondation de droit pontifical de l'Église catholique, et une œuvre de bienfaisance enregistrée en Angleterre,
au Pays de Galles (1097984) et en Écosse (SC040748).
L'image de la couverture montre l'interrogatoire du missionnaire sud-coréen Kim Jung-Wook par les autorités nord-coréennes en mai 2014.
Copyright AP/ Press Association. Voir l'étude de cas page 9 pour plus de détails.
Conception graphique et impression : The Graphic Design House, Walton Road, Farlington, Portsmouth PO16 1TR.

AVANT-PROPOS DE PAUL JACOB BHATTI, CI-DEVANT MINISTRE FÉDÉRAL DE L'HARMONIE NATIONALE ET DES AFFAIRES DES MINORITÉS DU PAKISTAN

La cause de la liberté religieuse est une cause qui a changé la vie de ma famille et la mienne pour toujours.

C'était un matin pluvieux, le 2 mars 2011, lorsque mon frère Shahbaz Clement Bhatti, alors ministre fédéral des Minorités au Pakistan, a été tué en plein jour. Sa détermination à arrêter toutes sortes d'injustices et à protéger les communautés opprimées et marginalisées lui a coûté la vie.

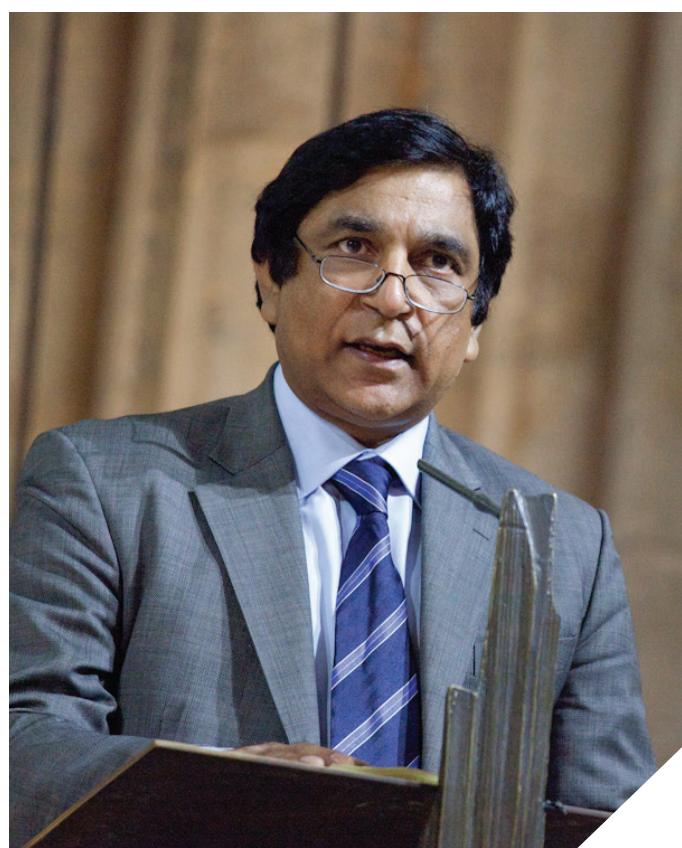
Quand Shahbaz a été tué, j'avais le choix, soit de continuer la vie que je menais en Italie, soit de prendre la relève de mon frère et de poursuivre la tâche qu'il avait lui-même définie. Ma conscience ne m'a pas laissé dans le doute ; je crois que Dieu m'a ordonné de poursuivre sa vision et sa mission consistant à protéger ceux dont les droits humains fondamentaux sont trop souvent violés en raison de la discrimination, de l'extrémisme et de la haine religieuse. Par conséquent, j'ai repris le rôle de ministre fédéral de l'Harmonie nationale et des Affaires des minorités dans le gouvernement du Pakistan, ainsi que la présidence de l'Alliance de toutes les minorités au Pakistan (APMA). Elle avait été créée par mon défunt frère dans le but de garantir que toutes les minorités religieuses disposent d'une plate-forme pour faire entendre leur voix. En même temps, j'ai créé le Shahbaz Bhatti Memorial Trust, afin que l'héritage de mon frère continue à promouvoir la liberté religieuse, la justice sociale et l'égalité entre les hommes.

Je n'avais jamais pensé que je viendrais travailler au Pakistan après avoir créé mon cabinet médical en Italie. Cela aurait compromis ma liberté personnelle et professionnelle tant appréciée. Cela étant dit, un mois avant la mort de Shahbaz, nous avions eu une discussion très importante et il m'avait demandé de venir travailler au Pakistan. J'avais alors pensé qu'il plaisantait, et j'avais répondu : « Tu m'appelles du paradis pour aller en enfer. » Il avait immédiatement répondu : « Le chemin du paradis passe par le Pakistan. » Sa forte et inébranlable conviction lorsque nous discutions était toujours que la non implication n'était pas une option ; nous sommes obligés d'être une famille humaine qui lutte pour ceux qui sont trop faibles pour parler et se défendre eux-mêmes.

Je suis très reconnaissant envers « l'Aide à l'Église en Déresse » (AED), pour son implication dans l'accomplissement de cette importante mission d'évaluation de la situation de la liberté religieuse dans le monde entier. Personne ne devrait avoir à subir de violences physiques ni d'intimidations psychologiques pour avoir déclaré cherir des valeurs ou adhérer à quelque chose. La liberté religieuse est

un droit et une responsabilité qui concernent tout le monde ; nous avons tous le droit d'exprimer nos croyances, en respectant la foi des uns et des autres.

La liberté religieuse est, par nature, un droit pour tous, partagé de façon égale, et c'est pourquoi je tiens à féliciter l'AED, dans son Rapport sur la liberté religieuse dans le monde, d'avoir examiné et évalué la situation d'un large éventail de groupes religieux dans les pays du monde entier. Ce faisant, ce rapport incite les gens à réfléchir de nouveau à ce droit fondamental, qui est au cœur d'une société libre, juste et prospère. Il s'agit là du besoin le plus criant du moment dans un monde divisé où, dans certaines régions, il y a un renouveau religieux et dans d'autres, une tendance à l'indifférence religieuse et à l'athéisme. Dans un monde de plus en plus polarisé, un consensus croissant quant à la nature et au respect de la liberté religieuse pourrait s'avérer crucial dans notre lutte contre le fanatisme et la culture de la violence, qu'ils proviennent de l'État, d'extrémistes ou de groupes terroristes.



Aperçu

(Période faisant l'objet du présent rapport : octobre 2012 à juin 2014)

1. Parmi les 196 pays du monde, 81 pays – soit 41 pourcent – sont identifiés comme des endroits où la liberté religieuse est entravée fortement, moyennement ou est en déclin.
2. Trente-cinq pays au total – soit 18 pourcent – ont été classés comme présentant quelques problèmes de liberté religieuse qui sont « préoccupants », mais sans détérioration de leur statut.
3. Les 80 pays restants – soit 41 pourcent – ne présentaient aucun problème de liberté religieuse. Le rapport n'a pas constaté de violation régulière ou systématique de la liberté religieuse dans ces pays.
4. Lorsqu'il y a eu des changements en matière de liberté religieuse, ces changements ont presque toujours consisté en une détérioration. Dans les 196 pays analysés, il n'a été constaté des améliorations que dans six pays. Une détérioration de la situation a été enregistrée dans 55 pays (soit 28 pourcent).
5. Même dans les six pays dans lesquels quelques améliorations ont été constatées, quatre – Cuba, Émirats arabes unis, Iran et Qatar – restent classés comme des lieux de « forte » ou « moyenne » persécution. Le Zimbabwe et Taïwan sont classés respectivement dans les catégories « préoccupante » et « faible ».
6. Au total, 20 pays sont rangés dans la catégorie « forte », compte tenu de l'absence de liberté religieuse.
 - a. Parmi eux, 14 vivent des situations de persécution religieuse liées à l'extrémiste musulman. Ces pays sont : l'Afghanistan, la République centrafricaine, l'Égypte, l'Iran, l'Irak, la Libye, les Maldives, le Nigéria, le Pakistan, l'Arabie saoudite, la Somalie, le Soudan, la Syrie et le Yémen.
 - b. Dans les six pays restants, la persécution religieuse est liée à des régimes autoritaires. Ces pays sont : la Birmanie (Myanmar), la Chine, l'Érythrée, la Corée du Nord, l'Azerbaïdjan et l'Ouzbékistan.



Sur le fondement de ces constatations, le rapport conclut :

7. Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, la liberté religieuse mondiale a connu un grave déclin.
8. L'impression donnée par les gros titres des médias du monde entier, selon laquelle il existe une véritable envolée des persécutions des communautés religieuses marginalisées, est confortée par les présentes recherches.
9. Les pays musulmans sont prédominants dans la liste des États manifestant les plus graves violations de la liberté religieuse.
10. La liberté religieuse est en baisse dans les pays occidentaux qui sont principalement ou historiquement chrétiens. Deux facteurs principaux expliquent cela. Tout d'abord, il existe un désaccord en ce qui concerne le rôle que doit jouer la religion dans la « sphère publique ». Deuxièmement, l'ouverture à la liberté religieuse est menacée par l'augmentation des préoccupations sociétales concernant l'extrémisme.
11. Les chrétiens restent la minorité religieuse la plus persécutée, en partie à cause de leur large dispersion géographique et de leur nombre relativement élevé. Cependant, les musulmans subissent également un niveau sérieux de persécution et de discrimination, imputable soit à d'autres musulmans, soit à des régimes autoritaires.
12. Les juifs d'Europe occidentale font l'objet de violences et d'autres mauvais traitements, en général de faible niveau. Toutefois, ces problèmes ont augmenté, provoquant une augmentation de l'émigration vers Israël.
13. Quelques signes positifs de coopération religieuse ont été constatés, mais ils ont souvent été le fruit d'initiatives locales plutôt que de progrès au niveau national.
14. La persécution des minorités religieuses établies depuis longtemps et la montée des États monoconfessionnels se traduisent par des déplacements de population d'une ampleur exceptionnelle, ce qui a contribué à une crise des réfugiés dans le monde entier.
15. Les pays d'Europe de l'Ouest, qui jusqu'à ces dernières décennies étaient majoritairement chrétiens et racialement homogènes, ressemblent de plus en plus aux pays multiconfessionnels et aux sociétés diversifiées du Proche-Orient. Cela génère des tensions, tant politiques que sociales.
16. La montée de « l'analphabétisme religieux » chez les décideurs occidentaux et dans les médias internationaux empêche un dialogue productif et l'élaboration de politiques efficaces.
17. Nous conclurons que, pour inverser les tendances inquiétantes relevées dans le présent rapport, la responsabilité de la lutte contre la violence et la persécution incombe, avant tout, aux communautés religieuses elles-mêmes. La nécessité, pour tous les chefs religieux, de proclamer haut et fort leur opposition à la violence d'inspiration religieuse et de réaffirmer leur soutien à la tolérance religieuse, devient de plus en plus urgente.



PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les actes de violence, commis au nom de la religion, continuent de dominer les médias internationaux. On ne peut échapper à l'impression que la terreur à fondement religieux est non seulement très répandue, mais aussi en augmentation. Ce rapport confirme malheureusement que cette appréciation est correcte.

Dans presque tous les pays dans lesquels nous avons enregistré un changement du statut ou de la condition des minorités religieuses, ce changement a été pour le pire. Parfois, la détérioration est causée par la discrimination juridique ou constitutionnelle ; dans d'autres cas, elle est liée à l'hostilité sectaire, souvent liée à des tensions raciales ou tribales. Dans certains cas, il s'agit d'un groupe religieux qui opprime – voire tente d'éliminer – un autre groupe. Dans d'autres cas encore, un État autoritaire tente de restreindre les activités d'un groupe confessionnel particulier. Dans les pays occidentaux, les tensions religieuses augmentent, provoquées par le phénomène récent d'« athéisme agressif », de laïcité libérale, et par l'afflux rapide de migrants économiques et de réfugiés dont la religion et la culture sont nettement différentes de celles du pays hôte.

Parmi les 196 pays couverts par le présent rapport – c'est-à-dire tous les pays du monde –, nous avons noté des changements dans 61 pays. Nous n'avons enregistré une amélioration de la situation des minorités religieuses que dans six pays. Dans les autres – soit 55 pays – nous avons constaté une détérioration. Cela signifie que dans près de 30 pourcent des pays analysés, couvrant la période d'octobre 2012 à juin 2014, la situation des communautés confessionnelles s'est « détériorée de manière significative » ou simplement « détériorée ».

Nous avons également identifié 26 pays dans lesquels les restrictions à la liberté religieuse sont déjà « forte » ou « moyennes », mais où aucun changement n'a été noté au cours des deux dernières années. Si l'on ajoute ces 26 pays aux 55 pays qui ont connu une détérioration, nous constatons que dans 81 des 196 pays de la planète – un peu plus de 40 pourcent – la liberté religieuse est soit réduite soit en déclin.

Le nombre de pays qui sont classés comme manifestant des violations « forte » ou « moyennes » de la liberté religieuse – que la situation s'y soit améliorée, détériorée ou soit restée la même au cours de la période considérée – est de 56, soit à peine moins de 30 pourcent du total.

Lorsque des résultats positifs ont été obtenus, ils sont souvent le résultat d'initiatives locales plutôt que d'un progrès au niveau national.



© Presse associée



ÉTUDE DE CAS CORÉE DU NORD

Un missionnaire condamné aux travaux forcés à vie

Mai 2014 : Le missionnaire sud-coréen Kim Jung-Wook, âgé de 50 ans, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité par les autorités nord-coréennes pour espionnage présumé, et tentative présumée de mettre en place des églises clandestines dans l'état totalitaire. Kim avait été arrêté six mois auparavant, en octobre 2013, après être rentré en Corée du Nord depuis la Chine. Kim est apparu en février lors d'une conférence de presse nord-coréenne au cours de laquelle il demandait aux autorités nord-coréennes de lui manifester de la clémence. Kim a également dit qu'il avait reçu de l'aide des Services de renseignement de Corée du Sud et a présenté ses excuses pour avoir commis des crimes « contre l'État ». Toutefois, d'anciens détenus ont par la suite rétracté leurs déclarations après être apparu lors de conférences de presse arrangées.

La Corée du Sud a nié avoir des liens d'espionnage avec Kim. Selon un ami de Kim à Séoul, Kim avait principalement résidé à Dandong (Chine) depuis 2007. Kim aidait les transfuges nord-coréens à se rendre en Corée du Sud en passant par la Thaïlande, le Laos et d'autres pays de la région. Cependant, plus récemment, Kim avait plutôt fourni de la nourriture et un abri aux nord-coréens qui avaient obtenu la permission de se rendre en Chine pour y chercher un emploi, mais qui avaient échoué dans leur tentative, restant de ce fait sans revenus ni autres moyens de subsistance.

Sources : AP/The Guardian, 31 mai 2014;
NY Daily News, 27 février 2014.

ÉTUDE DE CAS

IRAN

Permission accordée pour des mosquées sunnites à Téhéran

Novembre 2013: Avancée capitale dans les relations entre chiites et sunnites au Proche-Orient : le nouveau président iranien, Hassan Rouhani, a donné le feu vert à la construction de mosquées sunnites dans la capitale, Téhéran.

Avant cette annonce, le conseiller spécial de Hassan Rouhani en matière de minorités ethniques et religieuses, Ali Younesi, avait rencontré des responsables sunnites afin de discuter des droits de cette minorité. Ils ont convenu de travailler à l'élimination des obstacles qui empêchent les sunnites de parvenir à une complète égalité dans le cadre de la loi, dans ce pays musulman principalement chiite. La réunion a fait suite à un certain nombre d'incidents au cours desquels les forces de sécurité de Téhéran ont empêché les sunnites de se rassembler et de prier dans des lieux désignés pour la célébration de jours fériés.

Pendant les premières heures de la matinée du 16 octobre 2013, des dizaines d'agents de sécurité en uniforme et en civil ont entouré la mosquée Sadeghiyeh, dans le nord-ouest de Téhéran, l'un des lieux de prière sunnites les plus importants de la province de Téhéran, et ont empêché les fidèles sunnites de pénétrer dans le bâtiment à l'occasion du Eid-e Ghorban, la fête du Sacrifice. Les activistes sunnites ont également signalé que les forces de sécurité avaient empêché les fidèles d'entrer dans un autre lieu de culte, à Saadatabad, dans le nord de Téhéran. Les fidèles sunnites dans d'autres parties de la capitale sont apparemment entrés librement dans les lieux de culte, et ont accompli les rites sans entrave.

Après la révolution de 1979, l'Iran a empêché les sunnites de construire des mosquées à Téhéran. Au cours des dix dernières années, l'Association iranienne pour la réforme s'est efforcée de fournir aux sunnites un système de namazkhanehs, c'est-à-dire des lieux de culte provisoires, pour y prier les vendredis et jours de l'Aïd. Toutefois, les restrictions sur les namazkhanehs, ces dernières années, ont forcé certains fidèles à effectuer leurs prières de l'Aïd à des endroits non officiels, y compris chez des particuliers ou dans d'autres lieux privés.

Sources : World Bulletin, 9 novembre 2013 (www.worldbulletin.net); Human Rights Watch, 9 novembre 2013 (www.hrw.org).





Alors que les médias internationaux concentrent bien sûr leurs gros titres sur les violences et cruautés liées à l'extrémisme religieux, il y a très peu d'analyses ultérieures de ce que pourraient être les implications et les conséquences de ces actes. Les médias omettent également en grande partie de signaler les racines religieuses de ces conflits, qui pourraient au moins fournir un contexte pour une meilleure compréhension. Le public se retrouve avec le sentiment que les événements enregistrés sont des actes de cruauté gratuits commis par des hommes armés dérangés. Il est à espérer que le présent rapport rectifie certaines de ces omissions.

Selon cette interprétation séculière des médias, les communautés de croyants sont de plus en plus un problème à gérer, voire à marginaliser, plutôt qu'une tradition à encourager et soutenir. Dans le monde occidental, le point de vue selon lequel la religion engendre les pires aspects de l'humanité plutôt que de faire ressortir les meilleurs gagne du terrain.

Le déclin de la tolérance religieuse, du pluralisme religieux et du droit à l'autodétermination religieuse est lié à la violence d'inspiration religieuse. Bien que le droit à la liberté de religion soit consacré à l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est presque partout menacé. Bien que difficile à quantifier, la tendance à rejeter le pluralisme religieux, en particulier dans les pays en développement, est clairement documentée dans le présent rapport.

À travers tout le Proche et l'Extrême Orient, le phénomène de l'État monoconfessionnel fait son apparition. Là où autrefois différents groupes de chrétiens et de musulmans ont réussi à vivre ensemble pendant des siècles, il y a maintenant une tendance croissante du groupe religieux dominant à insister, souvent par l'imposition de la charia ou de mécanismes tels que des « lois sur le blasphème », sur la conformité universelle à une pratique religieuse.

L'émergence du groupe État islamique (anciennement l'État Islamique en Irak et au Levant) en est l'exemple le plus évident. En juillet 2014, les djihadistes chassèrent toutes les communautés religieuses, y compris les musulmans non sunnites, de Mossoul, la ville du Nord de l'Irak qu'ils avaient conquise le mois précédent. Les chrétiens ont été obligés de choisir entre se convertir à l'islam ou partir. Le groupe État Islamique leur a donné une date limite et a déclaré que s'ils ne s'y conformaient pas, « il n'y a rien d'autre pour eux que l'épée ». Soudain, une ville peuplée jusqu'à une date récente de 30 000 foyers chrétiens n'en avait plus aucun, et pour la première fois en 1600 ans, il n'y avait plus de liturgies dominicales.

L'extrémisme et les persécutions de cette nature émergent comme un facteur important dans un phénomène croissant de migrations de masse. Cela fait plusieurs années que les collectivités religieuses minoritaires sont en déclin au Proche-Orient, mais au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, une crise humanitaire préexistante a tout d'un coup et dramatiquement empiré. Par exemple, en Syrie, les chrétiens étaient 1 750 000 au début de 2011. Ils ne sont peut-être plus qu'à peine 1 200 000 à l'été 2014 – soit

une baisse de plus de 30 pourcent en trois ans. En Irak, la baisse est encore plus forte. Il est clair que la religion n'a pas été le seul facteur poussant les populations à quitter leur pays d'origine – des facteurs économiques et de sécurité en général ont été les causes majeures de préoccupations. Néanmoins, la haine religieuse est devenue de façon de plus en plus évidente une force motrice pour le phénomène croissant des réfugiés. L'augmentation des migrations liées à la persécution religieuse peut donc être reliée à l'annonce faite par le HCR en juin 2014, selon laquelle le nombre de personnes déplacées et de réfugiés dans le monde entier avait dépassé les 50 millions pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La création d'États théocratiques ou monoconfessionnels a un profond impact non seulement sur les pays où ces politiques sont mises en œuvre, mais aussi sur les démocraties occidentales.

Les membres déplacés de groupes religieux cherchent refuge en Occident, ce qui crée un ensemble de défis sociaux et économiques. L'ironie de la situation est qu'alors que le pluralisme religieux est en déclin dans les zones telles que le Proche-Orient, les démocraties occidentales, historiquement chrétiennes et elles-mêmes en grande partie monoconfessionnelles, doivent apprendre à vivre avec le pluralisme religieux, souvent pour la première fois.

Le développement des médias sociaux a permis au fondamentalisme et à la haine religieuse de se faire sentir bien au-delà des frontières géographiques. L'extrémisme, popularisé par le biais de Facebook, Twitter, des plates-formes de discussion et autres médias sociaux, est tel que la haine religieuse prêchée dans un pays lointain devient rapidement un problème local. La manifestation la plus évidente de cela est le recrutement de populations occidentales pour s'engager dans les conflits du Proche-Orient. Les médias occidentaux soulignent de plus en plus la menace croissante que constitue pour l'occident le retour à la maison de la « Génération Jihad ». Les attaques sporadiques effectuées par des individus radicalisés contre certaines collectivités confessionnelles occidentales – les médias sociaux jouant souvent à cet égard un rôle important – confirment que cette menace existe déjà.

En général, toutefois, le degré d'oppression religieuse dans les démocraties occidentales reste faible. Cela dit, comme l'atteste le présent rapport, les tendances sont vraiment préoccupantes.

La principale de ces évolutions est que, tandis que l'opinion publique occidentale considère à juste titre et de plus en plus toute discrimination fondée sur la race, le sexe et la sexualité comme inacceptable, il existe en même temps un recul du consensus sur les droits de la conscience des croyants.

C'est surtout à propos de sujets tels que les écoles religieuses, le mariage homosexuel et l'euthanasie qu'il y a un conflit croissant entre les conceptions religieuses traditionnelles et le consensus libéral « progressiste ». Alors que l'opinion du grand public admet que les croyants devraient, au minimum, être libres de pratiquer leur religion en



ÉTUDE DE CAS NIGERIA

Le groupe terroriste islamiste Boko Haram enlève plus de 200 lycéennes

Avril 2014 : Deux cent soixante-seize lycéennes ont été enlevées dans la nuit du 14 au 15 avril par les membres du groupe terroriste Boko Haram dans une école secondaire de Chibok, dans l'État de Borno (nord-est du Nigeria). La plupart des filles enlevées étaient issues de familles chrétiennes, mais certaines étaient musulmanes. Selon les rapports, 53 jeunes filles ont réussi à s'échapper peu après l'enlèvement. Au moment d'écrire le présent texte, la police nigériane rapporte que les militants détiennent encore 223 jeunes filles.

Le 12 mai, une vidéo montrant environ 130 jeunes filles vêtues de hijabs de la tête aux pieds et contraintes de réciter des versets du Coran a été fournie par le groupe terroriste. Portant des tenues militaires caractéristiques, le chef de Boko Haram, Abubaker Shekau, a confirmé que ses prisonnières avaient été obligées de se convertir à l'Islam.

Mgr Ignatius Kaigama, archevêque de Jos et président

de la Conférence des évêques catholiques du Nigeria, a décrit son angoisse quant au sort des lycéennes. Le prélat a déclaré : « Je suis très inquiet... ce ne sont que des jeunes filles innocentes, et tout être humain se sent mal à ce sujet. La vie est sacrée. » Interrogé sur la raison pour laquelle, selon lui, le groupe terroriste avait effectué les enlèvements, Mgr Kaigama a répondu : « Ils voulaient frapper le Nigeria au cœur ».

Le chef des catholiques du Nigeria a poursuivi en soulignant que, après avoir essayé tous les autres moyens, la prière était actuellement la meilleure solution face à la menace de Boko Haram. Il a dit : « Nous avons essayé le dialogue et ça n'a pas fonctionné ; le gouvernement a utilisé la force et ça n'a pas fonctionné... À ce stade, ce que nous devons faire, c'est prier – Dieu seul peut faire bouger le cœur de ces gens. »

Sources : Aide à l'Église en Détresse (GB), 13 mai 2014 ; BBC News Online, 9 et 12 mai; Daily Mail Online 12 mai 2014.

ÉTUDE DE CAS

BIRMANIE (MYANMAR)

Le gouvernement propose de limiter les naissances pour contenir les musulmans Rohingya

Mai 2013 : Les autorités de l'État d'Arakan, dans l'ouest de la Birmanie, ont introduit un règlement local de planification familiale fixant une limite de deux enfants aux familles de la minorité musulmane Rohingya, dans l'espoir de limiter leur « croissance démographique rapide », et « pour contenir la violence sectaire ». Les familles Rohingya, contrairement aux autres minorités du pays, n'ont pas droit à la pleine et entière citoyenneté birmane et sont considérées par beaucoup comme des immigrants illégaux.

Le règlement fait suite aux propositions formulées par une commission du gouvernement central, mise en place en 2012 pour enquêter sur les violences anti-Rohingya dans l'ouest de l'État d'Arakan. La commission, créée par le Président Thein Sein, réunit 27 membres venant d'horizons différents. La commission a déclaré qu'il était peu probable que les musulmans Rohingya déplacés retournent chez eux rapidement, faisant valoir que la ségrégation généralisée entre bouddhistes et musulmans était une solution temporaire qui devait être appliquée pour l'instant.

Le rapport élaboré par la commission pro-gouvernementale met l'accent sur les « préoccupations »

exprimées par la majorité bouddhiste de l'État d'Arakan en ce qui concerne la croissance de la population musulmane.

Les organisations et militants des droits de l'homme ont des doutes sérieux et des inquiétudes quant à la proposition, l'organisation américaine Human Rights Watch affirmant que les autorités étaient virtuellement engagées dans un « nettoyage ethnique » de la région. Aung San Suu Kyi, responsable éminente de l'opposition birmane, a déclaré que, si elle était confirmée, la limite imposée de deux enfants était « une violation flagrante des droits de l'homme ».

Depuis juin 2012 et mai 2013, la région a été le théâtre de violents affrontements entre bouddhistes birmans et musulmans Rohingya (qui sont au nombre d'environ 800 000 dans toute la Birmanie), ce qui a causé au moins 200 morts et plus de 140 000 personnes déplacées.

Sources: www.AsiaNews.it, 1^{er}, 24 et 28 mai 2013.





privé, il y a de moins en moins consensus quant à savoir dans quelle mesure la foi doit être autorisée à se manifester dans l'ensemble de la société.

Cela conduit à une tendance de plus en plus manifeste à donner l'avantage aux droits de certains groupes sur les droits d'autres groupes. En pratique, cette « hiérarchie des droits » signifie que lorsque les droits des homosexuels ou des militants de l'égalité des sexes entrent en conflit avec les droits de la conscience des fidèles d'une religion, ce sont en général les premiers qui l'emportent. Au Royaume-Uni, par exemple, les agences d'adoption catholiques qui refusaient de placer les enfants auprès de couples homosexuels ont été obligées soit de fermer, soit de changer leurs règles. D'autres exemples de cette tendance dans l'ensemble de l'Europe occidentale sont légion.

Il est à espérer que le présent rapport incitera à une plus grande réflexion sur les préceptes de base de la liberté religieuse, en particulier dans quelle mesure il doit être permis aux groupes confessionnels d'être légalement en désaccord avec les normes en vigueur.

Le présent rapport souligne également la nécessité pour l'Occident de développer une compréhension plus complète et plus sophistiquée de la motivation religieuse. L'analphabétisme religieux des décideurs occidentaux fait considérablement obstacle à la compréhension entre l'Occident et les autres parties du monde. Les interventions occidentales en Irak et en Afghanistan sont deux cas dans lesquels cette absence de compassion, ou de compréhension religieuse, est bien trop évidente.

L'explication de la croissance de cette intolérance et de la violence religieuse va au-delà de la portée du présent rapport. Les historiens du futur en discerneront certainement les raisons. Nous ne pouvons qu'évoquer quelques-unes des explications les plus populaires d'aujourd'hui.

Une théorie commune relate la frustration du monde islamique issue de son échec à se développer aussi rapidement que l'Occident au cours des derniers siècles. Cela a conduit certains musulmans à se battre pour la restauration d'un « âge d'or » du califat, quand l'Islam était considéré comme triomphant.

Une autre considération est que la mondialisation et le multiculturalisme, loin d'engendrer une plus grande tolérance, ont conduit les groupes religieux et ethniques à se sentir menacés, et donc à se retrancher dans une mentalité d'intolérance bunkerisée.

Une troisième théorie est que la démocratie occidentale – autrefois tellement admirée et imitée – n'est plus automatiquement considérée comme le modèle préféré des pays en développement. Selon cette argumentation, si le libéralisme occidental conduit à l'avortement, à la contraception, à l'impudique, à l'éclatement des familles, au mariage gay et à d'énormes dettes nationales et individuelles, alors les groupes religieux traditionnels ne veulent pas y prendre part.

ÉTUDE DE CAS

BELGIQUE

Quatre personnes tuées dans une fusillade au musée juif

Mai 2014 : Quatre personnes ont été tuées lors d'une fusillade au musée juif de Bruxelles par un homme ayant passé plus d'un an en Syrie et ayant des liens avec les islamistes radicaux. Le 24 mai 2014, un tireur armé d'une Kalachnikov a ouvert le feu au musée, tuant trois personnes sur place, et blessant grièvement une quatrième personne, transportée à l'hôpital et décédée près de deux semaines plus tard, le 6 juin. Les trois personnes mortes sur place étaient un couple de retraités israéliens, en vacances, et une française. Le quatrième mort était Alexandre Strens, un jeune belge qui travaillait au Musée. Il était né au Maroc d'une mère juive et d'un père algérien berbère.

L'attaque a duré moins de 90 secondes, après quoi le tireur a pris la fuite à pied. Son visage a été partiellement capturé par les caméras de sécurité avant sa disparition dans le centre de Bruxelles. Joëlle Milquet, ministre de l'Intérieur, était sur les lieux quand la police a bouclé la zone, et elle aurait déclaré qu'il s'agissait « vraisemblablement d'un attentat antisémite ».

Le 30 mai, Mehdi Nemmouche, un ressortissant français de 29 ans, a été arrêté à Marseille dans le cadre de la fusillade. Joel Rubinfeld, chef de la ligue belge contre l'antisémitisme, a déclaré que l'arrestation était un soulagement, mais que le profil de djihadiste syrien de Mehdi Nemmouche était une source d'anxiété profonde. « Il est crucial que les pays qui ont des citoyens qui sont allés en Syrie prennent toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que cela ne se reproduise pas », a-t-il dit. Roger Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, a dit « ... il semble que les pires craintes des gouvernements occidentaux soient en train de se réaliser. Les djihadistes européens en Syrie sont de véritables bombes à retardement prêtes à exploser ».

Sources : The Independent, 24 mai et 1^{er} juin; Wikipedia ('Jewish Museum of Belgium shooting'), référencé le 27 juin 2014.

© CORBIS images



Pays où la persécution religieuse est forte ou moyenne

LÉGENDE :

POURPRE : persécution forte

ROUGE : persécution moyenne

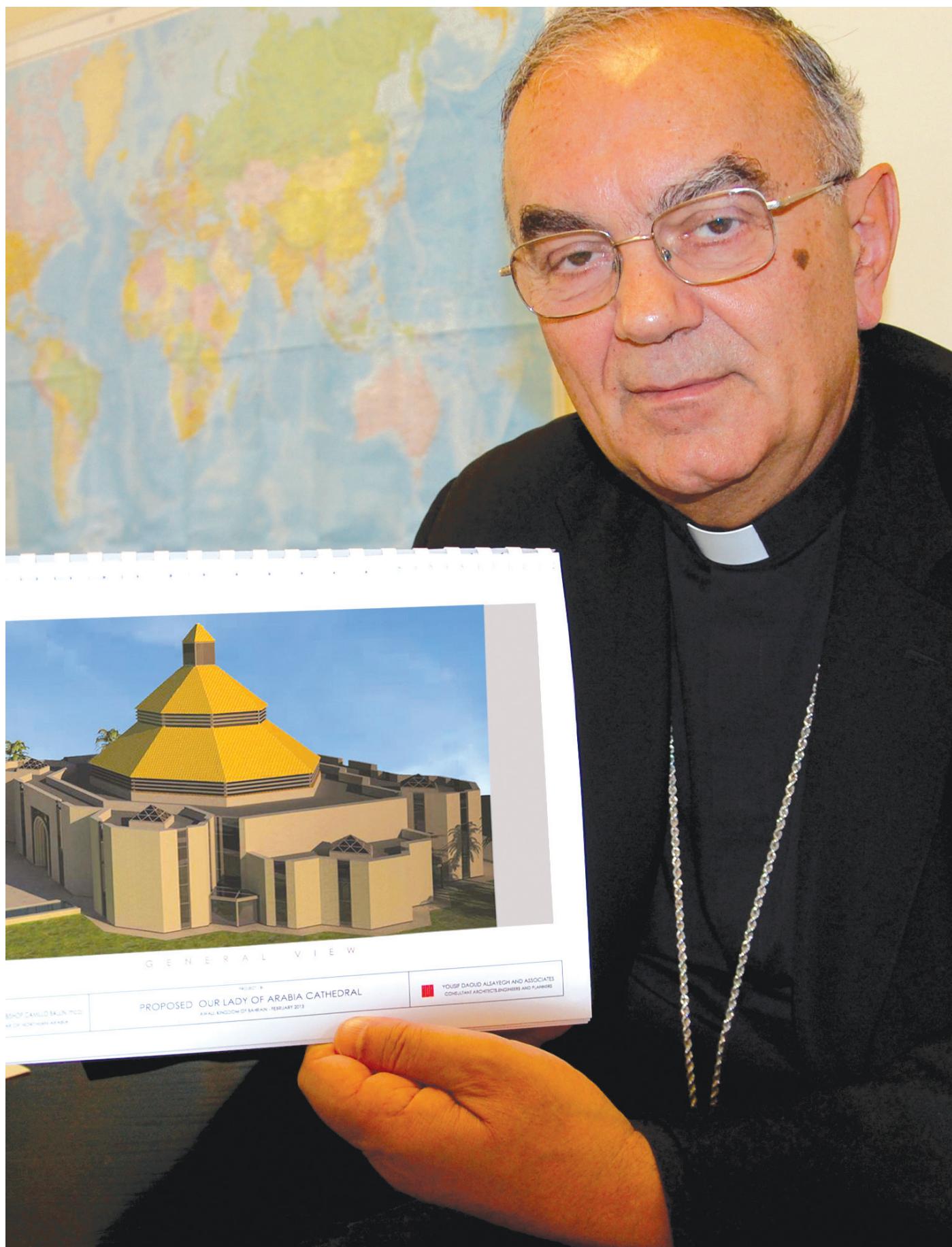
Pour consulter la classification d'autres pays,
se référer aux tableaux des pages 30 et 31.





Aide à l'Église en Détresse

www.religion-freedom-report.org





Avec raison, les médias se concentrent principalement sur le terrorisme islamique. Mais, comme le montre le présent rapport, les problèmes ne se limitent pas à cela. Parmi les 20 pays que nous avons identifiés comme ayant un problème grave en matière de liberté de religion, six d'entre eux – l'Azerbaïdjan, la Birmanie (Myanmar), la Chine, l'Érythrée, la Corée du Nord et l'Ouzbékistan – sont dirigés par des régimes autoritaires dans lesquels les musulmans font partie des premières victimes des persécutions religieuses.

Le rapport renforce les recherches antérieures établissant que les chrétiens sont de loin le groupe confessionnel le plus persécuté. La susceptibilité que les chrétiens aient à subir l'oppression est directement liée au fait qu'ils sont historiquement très dispersés, souvent au sein de cultures très différentes de la leur. Beaucoup de pays dans lesquels les chrétiens étaient établis depuis des générations, voire des millénaires, sont désormais victimes de l'extrémisme. Dans presque chacun des 20 pays identifiés comme présentant une violation forte de la liberté religieuse, les minorités musulmanes sont également confrontées à des persécutions terribles et systématiques. Il est à noter, toutefois, que dans

la plupart des cas, cela est imputable à d'autres musulmans. La montée des tensions entre chiites et sunnites est un thème récurrent du présent rapport.

Les communautés juives ont subi également des menaces accrues de violences, notamment dans certaines parties de l'Europe occidentale, causant des niveaux record d'émigration vers Israël.

Notant une diminution de la liberté religieuse qui affecte les communautés juives, chrétiennes et autres, l'ancien grand rabbin britannique Jonathan Sacks a déclaré au Parlement britannique en juillet 2014 qu'un « nouveau tribalisme » aboutissait à « l'utilisation de la religion comme un ornement de sainteté destiné à déguiser et légitimer la simple quête du pouvoir », ajoutant : « Dieu lui-même pleure des méfaits commis en son nom ».

Quelles que soient les raisons possibles du déclin du pluralisme religieux et de la tolérance – qu'il soit motivé par la haine d'une autre religion ou la haine de toute religion – les dommages causés à la condition humaine à son niveau le plus profond sont évidents.

ÉTUDE DE CAS BAHREÏN

La construction d'une cathédrale est une lumière dans l'obscurité

Mars 2014 : L'île de Bahreïn se trouve à 25 km au large des côtes d'Arabie saoudite, pays gouverné par l'un des régimes les plus répressifs au monde. Le projet de construction d'une cathédrale catholique de 2500 places à Bahreïn est considéré par beaucoup de chrétiens et d'autres comme une énorme occasion de voir émerger une attitude de plus grande tolérance envers les collectivités religieuses minoritaires à travers le monde arabophone.

En mars 2014, Mgr Camillo Ballin, évêque du vicariat apostolique d'Arabie du Nord, a confirmé que le roi du Bahreïn, Isa Al Khalifah avait donné des terres à l'Église catholique pour construire une cathédrale. Dédiée à Notre-Dame d'Arabie, la cathédrale desservira environ 2,5 millions de catholiques (dont 350 000 sont à Bahreïn). La grande majorité d'entre eux sont des travailleurs immigrés étrangers originaires d'Inde, des Philippines, du Pakistan, du Bangladesh et d'autres pays, qui résident maintenant en Arabie saoudite, au Koweït, au Qatar et à Bahreïn. Le nouvel édifice sera un point de convergence pour les 10 paroisses du territoire.

La pratique du christianisme dans la péninsule arabique

est strictement réglementée, en particulier en Arabie saoudite, et est essentiellement limitée aux locaux des ambassades étrangères ou aux résidences privées. Les prêtres ne sont généralement pas autorisés à apparaître en public vêtus de l'habit clérical, et il est interdit aux musulmans de se convertir au christianisme. En Arabie saoudite, alors que les femmes chrétiennes sont autorisées à épouser des hommes musulmans, les hommes chrétiens n'ont pas le droit d'épouser des musulmanes. La construction de la nouvelle cathédrale à Bahreïn est le signe d'une percée dans les relations entre l'Église et l'État, et témoigne également de ce que Mgr Ballin décrit comme « le nombre sans cesse croissant de catholiques dans la région ».

Le coût de la construction de la cathédrale est estimé à 22,5 millions d'euros. Les travaux seront achevés d'ici à 2016.

Sources : National Catholic Register, 20 mars 2014 (www.ncregister.com); Aide à l'Église en Détresse (USA), 19 mars 2014.



ÉTUDE DE CAS PAKISTAN

22 musulmans chiites tués lors d'une attaque à la bombe

Janvier 2014: Au moins 22 pèlerins chiites, dont des femmes et des enfants, ont été tués lors d'un attentat contre leur autobus dans l'ouest du Pakistan. La bombe a explosé près de l'autobus qui revenait dans la ville de Quetta où ils habitent, au Baloutchistan, après un voyage sur des sites sacrés situés en Iran, pays voisin. Cinquante et un passagers se trouvaient à bord au moment de l'explosion.

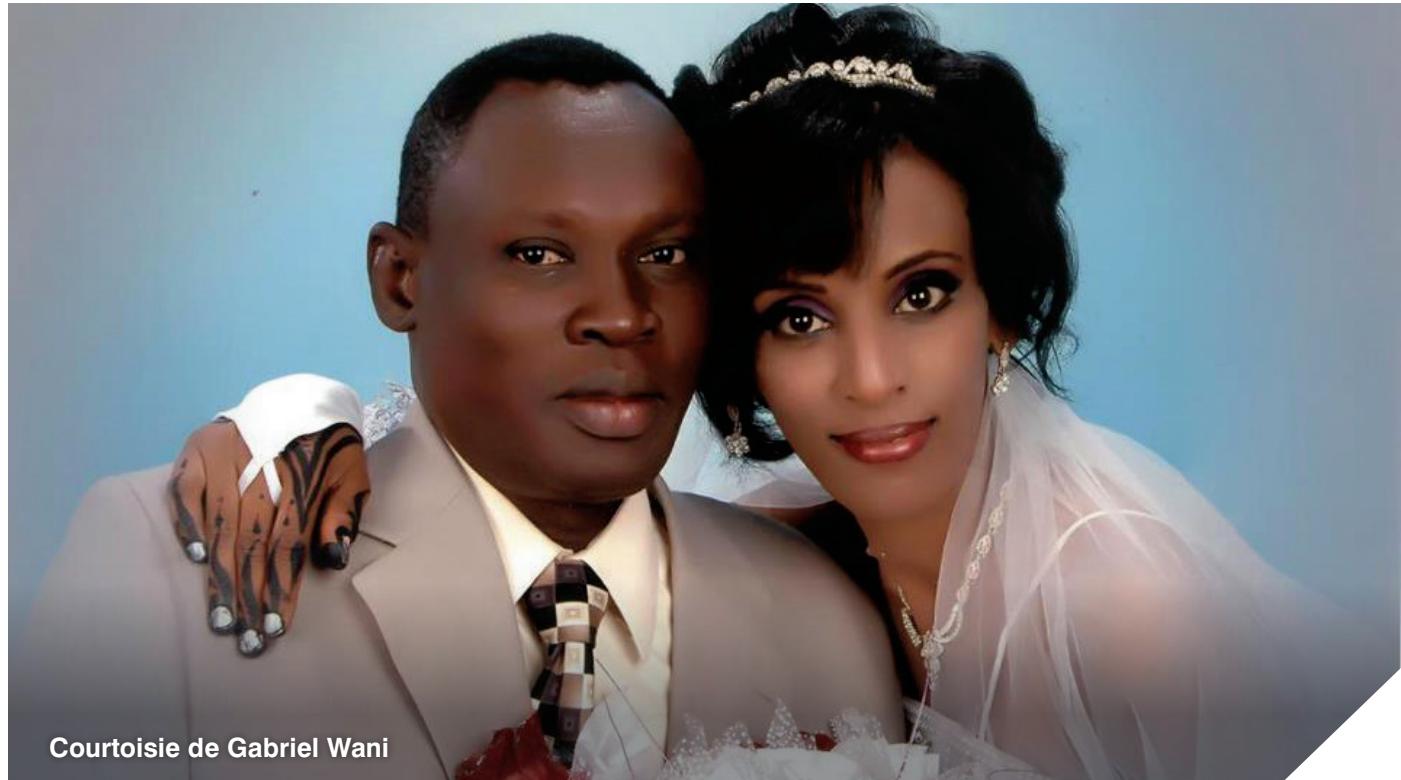
Au moins 20 personnes ont été blessées, selon Shafqat Anwar Shahwani, commissaire de police adjoint pour le district de Mastung. Shahwani a déclaré que les démineurs soupçonnaient que la bombe avait été placée au bord de la route et déclenchée à distance, mais il n'a pas exclu la possibilité d'un attentat-suicide. Il a ajouté que le conducteur de l'autobus avait dit aux autorités qu'il n'avait vu aucune voiture frapper son véhicule, mais avait senti une soudaine explosion, suivie par les cris des femmes et des enfants.

Les attaques sectaires sont en augmentation au Pakistan, où la minorité musulmane chiite représente environ 20 pourcent d'une population de 175 millions de personnes. Des centaines de chiites ont été tués lors de violences sectaires au Pakistan en 2013, y compris de nombreux enseignants, des médecins et des enfants.

Des groupes tels que Lashkar-e-Jhangvi, qui avaient admis précédemment avoir perpétré des attentats similaires contre la minorité chiite du Pakistan, affirment qu'ils se battent pour une théocratie sunnite et que les chiites devraient quitter le pays ou être tués.

Sources : Al Jazeera America, 21 janvier 2014;
BBC News Online 21 janvier 2014.





Courtoisie de Gabriel Wani

ÉTUDE DE CAS SOUDAN

Mariam Ibrahim échappe à la peine de mort pour apostasie

Mai – juin 2014 : Meriam Ibrahim, enceinte de huit mois de son deuxième enfant, a été condamnée à mort par pendaison le 15 mai 2014 parce qu'elle aurait apostasié de l'Islam. Meriam est née d'un père musulman et d'une mère éthiopienne orthodoxe. Cependant, le père de Meriam a quitté sa mère quand Meriam n'était encore qu'une jeune enfant, et Meriam a donc grandi dans la foi chrétienne, finissant par se marier avec Daniel Wani, un chrétien. Meriam a maintenu qu'elle avait toujours été chrétienne.

Malgré ses prétentions, le procureur a déclaré qu'elle aurait dû suivre la foi de son père absent, et a exigé, avec le soutien du juge, que Meriam abandonne sa foi chrétienne et retourne, au contraire, à la foi de son père, l'Islam. Il lui a été donné trois jours pour choisir, mais elle a refusé, faisant valoir qu'elle avait été chrétienne pendant toute sa vie et qu'elle ne pouvait pas annuler sa foi ni changer de religion à la demande d'un tribunal.

La peine infligée à Meriam a rapidement attiré l'attention du monde entier, suscitant une commune indignation des gouvernements, des individus et des médias. Cette réaction d'indignation s'est encore intensifiée quand il a été

révélé que Meriam avait par la suite donné naissance à son enfant en prison, tout en restant les jambes enchaînées au sol.

La pression sur les autorités soudanaises s'est maintenue, et le 24 juin 2014, Meriam Ibrahim a été libérée sur décision d'une Cour d'appel soudanaise. Le lendemain, alors qu'elle et sa famille étaient sur le point d'embarquer dans un avion pour les États-Unis, ils ont été arrêtés et emmenés de l'aéroport vers Khartoum pour y être interrogés au motif qu'elle avait de faux documents de voyage. Meriam Ibrahim a à nouveau été libérée le jour suivant, et trouvé refuge à l'ambassade des Etats-Unis à Khartoum avec sa famille. Environ un mois plus tard, le 24 juillet, Meriam s'est envolée pour Rome et s'est entretenue avec le Pape François au Vatican. Meriam et son mari Daniel se sont ensuite envolés pour les États-Unis, où ils espèrent maintenant élever leur famille.

Sources : AP/The Guardian, 31 mai 2014;
NY Daily News, 27 février 2014.



Comme l'a dit le Pape François dans un discours prononcé le 20 juin 2014 : « La raison reconnaît dans la liberté religieuse un droit fondamental de l'homme qui reflète sa plus haute dignité ».

Même un organe ouvertement laïque comme l'Union européenne reconnaît l'importance fondamentale de la liberté de croyance religieuse. Dans un ensemble de directives qu'elle a adoptées en juin 2013, elle a déclaré : « En tant que droit universel de l'homme, la liberté de religion ou de croyance garantit le respect de la diversité. Son libre exercice contribue directement à la démocratie, au développement, à l'état de droit, à la paix et à la stabilité ».

Le présent rapport, qui vise à décrire les conditions rencontrées par toutes les minorités religieuses dans tous les pays du monde, est publié par l'Aide à l'Église en Déresse, un organisme de bienfaisance catholique qui, en tant que fondation de droit pontifical, relève de la responsabilité directe du Saint-Siège.

Il est raisonnable de se demander s'il est possible, pour un organisme de bienfaisance chrétien, de décrire objectivement les souffrances des fidèles de toutes les religions, parfois causées par d'autres chrétiens. Les lecteurs peuvent, bien sûr, juger par eux-mêmes de la réussite ou de l'échec du présent rapport. Mais notre réponse est qu'un tel rapport sur toutes les minorités religieuses, rédigé par un organisme de bienfaisance chrétien, est non seulement possible mais aussi nécessaire. Les organisations religieuses ont le devoir de hausser le ton avec véhémence lorsqu'une communauté confessionnelle est injustement attaquée. Comme il a été souligné dans les documents du Vatican, notamment *Dignitatis Humanae* (1965), la liberté religieuse garantit à tous les groupes religieux leur liberté d'expression, à condition que chacun respecte les droits inaliénables des autres.

Mais pour élargir le spectre d'analyse de son rapport par pays, l'Aide à l'Église en Déresse a chargé des experts en liberté religieuse de repérer les tendances émergentes en Afrique, au Proche-Orient, en Asie, en Amérique du Nord, en Europe occidentale, en Russie et en Asie centrale ainsi qu'en Amérique latine.

Les rapports de ces experts sont intégralement publiés au format électronique et sont accessibles à l'adresse : www.religion-freedom-report.org

Certaines de leurs conclusions sont sommairement présentées ci-dessous :

L'analyse de la situation de la liberté religieuse en Afrique est effectuée par l'ancien missionnaire José Carlos Rodríguez Soto. Il est globalement optimiste quant à l'avenir de la liberté religieuse en Afrique, affirmant que les problèmes « ne doivent pas occulter la réalité selon laquelle, dans la plupart des pays africains les citoyens jouissent du droit à la liberté religieuse, qui s'exerce dans le contexte d'une culture favorable de tolérance et de respect mutuel entre les différentes confessions religieuses ».

Il souligne également la croissance de groupes interconfessionnels pour le dialogue et l'action sociale entre autres au Cameroun, au Nigeria, en République centrafricaine, en Ouganda, en Zambie, en Afrique du Sud et au Kenya, comme une tendance pleine d'espoir.

José Carlos Rodríguez Soto identifie également la tendance la plus préoccupante de ces deux dernières années en Afrique comme étant la montée du fondamentalisme islamique dirigé par des groupes comme Al Qaeda au Maghreb islamique (en Afrique du nord-ouest), Boko Haram (au Nigeria et dans les régions avoisinantes) et Al Shabaab (qui a son bastion en Somalie). Il affirme que jusqu'à présent, la riposte militaire à ces groupes terroristes a été inefficace, et que d'autres politiques, y compris le dialogue interreligieux, devraient être suivies.

En ce qui concerne le monde islamique, le père Paul Stenhouse, rédacteur en chef du mensuel catholique *Annals Australasia* qui se rend fréquemment au Proche-Orient, appelle l'Occident à faire preuve de patience et de retenue dans la région, tout en développant une plus grande compréhension de la diversité des croyances en matière de droits de l'homme au sein du monde islamique.

Il cite des cas où des tentatives de réforme libérale dans des pays ayant peu ou pas d'expérience de la démocratie ont conduit à répandre la violence et les bouleversements, faisant valoir que « Rome ne s'est pas construite en un jour ». Il donne une « mention spéciale » à l'Iran. Il écrit : « Les zoroastriens, chrétiens et juifs jouissent d'une liberté de religion constitutionnelle. Les profanations et destructions d'églises ou de synagogues – une caractéristique de l'extrémisme islamiste dans de nombreux pays sunnites – sont notamment inexistantes dans les communautés et sociétés chiites.

En Asie, le père Bernardo Cervellera, rédacteur en chef d'*AsiaNews*, soutient qu'au cours des deux dernières années, « l'Asie reste le continent où la liberté religieuse est le plus violée ». Il écrit : « À l'exception de pays comme le Japon, Taiwan, Singapour, les Philippines (mis à part quelques épisodes à Mindanao) et le Cambodge, tous les autres pays relatent, à des degrés divers, des cas de violations de la liberté religieuse des chrétiens, musulmans, hindous et sikhs, sans oublier de mentionner les groupes jugés « hérétiques » par les majorités locales, comme les ahmadis et les soufis ».

Il attribue une mention spéciale à la Corée du Nord « où il est interdit de professer une foi autre que celle de l'adoration des demi-dieux de la dynastie Kim au pouvoir » et à la Chine, dont il écrit : « ... la Chine est le pays où les contrôles de la religion sont les plus méthodiques et pratiquement complets, comme en témoigne la violente campagne contre les communautés catholiques, protestantes, bouddhistes ou musulmanes non officielles. »

Les deux spécialistes de la Fondation Becket qui écrivent sur l'Amérique du Nord – Eric Rassbach et Adèle Keim – se sont concentrés sur la décision de juin 2014 rendue par la Cour suprême des États-Unis dans l'affaire Burwell contre

Hobby Lobby Inc. Il s'agissait d'un règlement fédéral émis par le ministère de la Santé et des services aux personnes qui exigeait de beaucoup d'employeurs qu'ils payent un forfait d'assurance maladie incluant la contraception. La Cour suprême a estimé, lors d'un vote à cinq contre quatre, que la famille Greene pourrait exclure les contraceptifs abortifs sans être sanctionnée par le gouvernement. Un autre différend concernant l'étendue des possibilités des croyants de mettre leur foi en pratique a impliqué un décret du Président Obama (juillet 2014) interdisant toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre aux entreprises ayant contracté avec l'État fédéral. Malgré la demande de plusieurs organisations religieuses, le décret ne prévoyait aucune exception pour les établissements religieux, remettant en question certains services fournis par les Églises aux pauvres et aux sans-abri.

Des questions de conscience similaires sont mises en évidence dans leur analyse concernant le Canada. Les auteurs décrivent le cas de l'Université Trinity Western, une faculté protestante évangélique qui n'accepte comme membres que les personnes partageant sa foi. Ses opposants soutiennent qu'il devrait lui être interdit d'ouvrir une faculté de droit, car

ses croyances en ce qui concerne la définition traditionnelle du mariage la rendent inapte à enseigner le droit. « L'issue de ce conflit affectera tous les établissements confessionnels manifestant une préférence pour leurs coreligionnaires », écrivent-ils.

Au sujet de l'Europe occidentale, le Dr John Newton – un auteur spécialisé dans la liberté religieuse qui travaille pour l'Aide à l'Église en Déresse au Royaume-Uni – et le Dr Martin Kugler, basé à Vienne, membre de l'Observatoire de l'intolérance et de la Discrimination à l'encontre des chrétiens en Europe, dressent un tableau préoccupant de la marginalisation progressive des personnes qui essaient de maintenir les valeurs morales traditionnelles. Bien que les croyants disposent d'une totale liberté de pratiquer leur religion en privé, les auteurs identifient « une imposition intransigeante des positions relativistes » qui empêche un compromis raisonnable avec les croyances religieuses.

Pire encore, ce choc des valeurs se développe au point que les croyants religieux craignent d'être contraints par l'État de se conformer aux normes sociales auxquels ils s'opposent en toute conscience.

ÉTUDE DE CAS CHINE (TIBET)

Un moins bouddhiste meurt en détention

Décembre 2013 : La police chinoise est soupçonnée d'avoir battu à mort un moine bouddhiste tibétain, Jamyang Geshe Ngawang, alors qu'il était détenu en prison. Jamyang, âgé de 45 ans, et deux de ses amis, ont été arrêtés par des agents de la sécurité publique en novembre 2013, lors de vacances à Lhassa, la capitale de la province du Tibet. Par la suite, toute trace de lui a été perdue jusqu'au 17 décembre, au moment où la police a remis son corps à sa famille. Ngawang Tharpa, un tibétain qui vit en Inde tout en maintenant le contact avec son pays d'origine, a déclaré à Radio Free Asia : « Il a été battu à mort. Lorsque la police a remis son corps, elle a averti les membres de la famille de ne pas parler de l'incident. Sinon, ils seraient tués eux aussi. » Il n'y a pas de nouvelles à ce jour des deux compagnons de Jamyang arrêtés avec lui.

Jamyang Geshe Ngawang était très respecté par la communauté locale et était populaire parmi les fidèles locaux. Il a enseigné pendant de nombreuses années dans un monastère indien avant de retourner en 2007 au Tibet, où il accepta le poste de chargé de cours au monastère de Tarmoe Nagchu, dans le comté de Diru.

Selon le Centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie, il est clair que le moine a été frappé à mort pendant sa détention dans une prison secrète. C'était un homme grand, fort et en bonne santé quand il a quitté son monastère pour visiter Lhassa. »

En 2008, Jamyang avait été arrêté au Tibet et condamné à deux ans de prison sous l'inculpation de « contacts entretenus avec l'étranger ». Toutefois, il avait bénéficié d'une libération anticipée pour bonne conduite. Selon le Centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie, 87 prisonniers ont été torturés et sont morts en détention ou peu après leur libération entre 1987 et début 2005.

Sources : www.AsiaNews.it, 20 décembre 2013; Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, 27 janvier 2014 (www.tchrd.org).



Courtoisie de Centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie



ÉTUDE DE CAS RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Chrétiens et musulmans réunis pour la paix

Janvier 2014 : Kobine Layama, imam musulman et président de la communauté islamique de la République centrafricaine, ainsi que Mgr Dieudonné Nzapalainga, archevêque catholique, et Nicolas Guerekoyame, pasteur protestant, ont créé un groupe interreligieux pour la paix. À l'époque où la moitié du pays était occupée par les rebelles de la Séléka, les trois hommes ont effectué des missions de paix et de médiation entre les parties, à l'intérieur du pays, afin d'empêcher que les affrontements ne se transforment en une guerre ouverte. Quand les rebelles de la Séléka ont occupé la capitale, Bangui, et ont pris le pouvoir, l'imam Layama s'est lui-même retrouvé dans une situation personnelle difficile : beaucoup de musulmans centrafricains ont considéré cela comme un signe que le moment était venu pour eux de prendre le pouvoir, et à maints endroits les rebelles de la Séléka et les musulmans ont ouvertement collaboré. Kobine Layama est un musulman pieux qui est convaincu que les musulmans et les chrétiens doivent vivre en paix et dans un respect mutuel. Pour les rebelles de la Séléka, il est devenu embarrassant parce qu'il prêchait : « Ce que vous

faites – voler, tuer, violer des femmes et terroriser les gens – est contraire à ce que Dieu nous commande de faire dans le Coran. » Quand la violence a fait rage à Bangui, le 5 décembre 2013, et a causé la mort de 500 personnes en trois jours, Kobine a cherché refuge avec son ami, Mgr Nzapalainga. Il savait que sa vie était menacée par les extrémistes des deux côtés. Depuis lors, il a inlassablement appelé au calme et à la réconciliation.

La nature du conflit centrafricain n'est pas religieuse, mais sociale et politique. La violence et la vengeance sont fomentés par ceux qui veulent voir se déclencher les hostilités entre chrétiens et musulmans ; cela met maintes et maintes fois les citoyens dans des situations dangereuses. C'est en prenant de grands risques pour eux-mêmes que l'imam, l'archevêque et le pasteur appellent courageusement et sans relâche à la paix.

Sources : Aide à l'Église en Détresse, février 2014



Les auteurs soulignent aussi la présence croissante d'une violence contre les juifs et les musulmans à travers l'Europe de l'Ouest qui, bien que profondément inquiétante, reste pour l'instant en grande partie exceptionnelle. Ils attirent en particulier l'attention sur l'émigration juive de France, 407 juifs ayant quitté la France pour Israël au cours des trois premiers mois de 2014, soit une multiplication par quatre par rapport à la même période en 2012 et 2013.

Peter Humeniuk, un spécialiste de la Russie et de l'Asie centrale, est membre de l'équipe des projets internationaux de l'Aide à l'Église en Détresse. Il invite ses lecteurs à voir la liberté religieuse en Russie à travers le prisme de son passé récent, tumultueux. Il dit que, alors que les groupes religieux traditionnels sont en général traités avec respect, l'expérience – depuis le milieu des années 1990 – des sectes religieuses bien financées qui ont inondé le pays a nuancé le degré de liberté religieuse désormais acceptable. Bien que ces sectes aient largement échoué, les autorités ont parfois des difficultés à tracer la frontière entre activités religieuses légitimes et illégitimes.

La Russie s'efforce de développer sa propre forme d'islam, bien que « la ligne de démarcation entre une communauté religieuse exotique et une cellule terroriste active puisse être très mince », dit-il. Il dit aussi que bon nombre de travailleurs à Moscou et St Pétersbourg, principalement des migrants musulmans originaires d'Asie centrale, représentent un « danger potentiel pour la nation multiethnique de Russie ».

Quant aux pays d'Asie centrale, il révèle que beaucoup de gens craignent que le retrait des forces armées occidentales d'Afghanistan n'entraîne la propagation d'un islam radical au sein de la région. « C'est une perspective effrayante pour les régimes autoritaires, dans lesquels l'islam est contrôlé par l'État. » Les dirigeants de ces États d'Asie centrale, dit-il, ont vu les résultats des « Printemps arabes », et même si ces révoltes sanglantes ne justifient pas nécessairement les restrictions imposées aux collectivités religieuses, elles en expliquent les motifs.

Pour Austen Ivereigh, alors que l'Amérique latine rassemble la moitié des catholiques de la planète, il existe une bien plus grande diversité de croyances et pratiques religieuses que ce que l'on imagine. Au Brésil, plus de 20 pourcent de la population est chrétienne évangélique, tandis que ce taux atteint les 33 pourcent dans certains États d'Amérique centrale. L'Argentine a d'importantes communautés juives et musulmanes, et les Églises évangéliques sont majoritaires dans les îles anglophones des Caraïbes. Il y a aussi une importante pratique du spiritisme ou de la Santería, à Cuba et au Brésil par exemple.

L'auteur explique que les obstacles à une entière liberté religieuse, là où ils existent, sont généralement le résultat de régimes officiellement laïques et athées, et s'appliquent de la même manière à tous les groupes religieux. Le défi pour l'avenir, dit-il, est que soient levées les dernières sanctions, tant légales qu'officielles, qui pèsent sur les organismes

religieux, et que les gouvernements de la région acceptent que les religieux s'expriment dans la vie de la nation.

Comme cela est souligné par plusieurs études de cas, il y a des signes d'espérance ainsi que des motifs de préoccupation grave. Nous montrons des exemples de leaders religieux qui se tendent amicalement la main. Les auteurs rapportent que même dans le golfe arabo-persique, là où se trouvent certains des États les plus hostiles au pluralisme religieux, un dirigeant musulman a fait don d'un terrain pour la construction d'une cathédrale chrétienne. En Afrique, nous montrons comment des chefs chrétiens et un imam musulman travaillent ensemble pour réduire la violence. Bien qu'il convienne de relater la croissance inquiétante de l'intolérance religieuse dans certaines parties de l'Europe occidentale, il existe clairement une tendance contraire, lorsque des responsables religieux et communautaires se rassemblent afin d'accueillir chaleureusement des réfugiés.

La leçon évidente de cette recherche est que l'appel urgent à inverser la violence et l'oppression dirigées contre les minorités religieuses doit venir, avant tout, de l'intérieur des collectivités religieuses elles-mêmes. Bien que le présent rapport mette en lumière les nombreux obstacles juridiques et constitutionnels à la liberté religieuse imposés par les gouvernements, la condition préalable à l'amélioration est l'harmonie et le respect mutuel entre les groupes religieux.

La nécessité, pour tous les chefs religieux, d'utiliser leurs chaires et les médias pour proclamer d'une voix forte leur opposition à la violence d'inspiration religieuse, et réaffirmer leur soutien à la tolérance religieuse, devient – dans le climat actuel – plus urgente que jamais.

Peter Sefton-Williams

Président, Comité de rédaction, Rapport de l'AED sur la liberté religieuse dans le monde

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA SITUATION EN MATIÈRE DE LIBERTÉ RELIGIEUSE

Pays	Importance générale de la persécution ou de la discrimination en raison de la foi	Évolution de la situation
Irak	FORTE	Détérioration importante
Libye	FORTE	Détérioration importante
Nigeria	FORTE	Détérioration importante
Pakistan	FORTE	Détérioration importante
Soudan	FORTE	Détérioration importante
Syrie	FORTE	Détérioration importante
Azerbaïdjan	FORTE	Détérioration
Birmanie (Myanmar)	FORTE	Détérioration
République centrafricaine	FORTE	Détérioration
Chine	FORTE	Détérioration
Égypte	FORTE	Détérioration
Ouzbékistan	FORTE	Détérioration
Afghanistan	FORTE	Aucun changement
Érythrée	FORTE	Aucun changement
Maldives	FORTE	Aucun changement
Corée du Nord	FORTE	Aucun changement
Arabie saoudite	FORTE	Aucun changement
Somalie	FORTE	Aucun changement
Yémen	FORTE	Aucun changement
Iran	FORTE	Amélioration
Mali	MOYENNE	Détérioration importante
Angola	MOYENNE	Détérioration
Bangladesh	MOYENNE	Détérioration
Bélarus	MOYENNE	Détérioration
Brunei	MOYENNE	Détérioration

Éthiopie	MOYENNE	Détérioration
Grèce	MOYENNE	Deteriorated
Indonésie	MOYENNE	Deteriorated
Kazakhstan	MOYENNE	Deteriorated
Kenya	MOYENNE	Deteriorated
Koweït	MOYENNE	Deteriorated
Kirghizistan	MOYENNE	Deteriorated
Liban	MOYENNE	Deteriorated
Malaisie	MOYENNE	Deteriorated
Maroc	MOYENNE	Deteriorated
Tanzanie	MOYENNE	Deteriorated
Tunisie	MOYENNE	Deteriorated
Turkménistan	MOYENNE	Deteriorated
Bahreïn	MOYENNE	Aucun changement
Algérie	MOYENNE	Aucun changement
Comores	MOYENNE	Aucun changement
Chypre	MOYENNE	Aucun changement
Inde	MOYENNE	Aucun changement
Israël	MOYENNE	Aucun changement
Laos	MOYENNE	Aucun changement
Mauritanie	MOYENNE	Aucun changement
Népal	MOYENNE	Aucun changement
Palestine	MOYENNE	Aucun changement
Russie	MOYENNE	Aucun changement
Sri Lanka	MOYENNE	Aucun changement
Tadjikistan	MOYENNE	Aucun changement
Turquie	MOYENNE	Aucun changement
Vietnam	MOYENNE	Aucun changement
Cuba	MOYENNE	Aucun changement
Qatar	MOYENNE	Aucun changement
Émirats arabes unis	MOYENNE	Amélioration

Djibouti	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Hongrie	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Bolivie	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Canada	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Danemark	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Équateur	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
France	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Géorgie	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Allemagne	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Pays-Bas	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Pérou	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Suède	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Ukraine	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Royaume-Uni	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Uruguay	PRÉOCCUPANTE	Détérioration
Arménie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Bhutan	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Bulgarie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Tchad	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Colombie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
République démocratique du Congo	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Guinée équatoriale	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Côte d'Ivoire	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Jordanie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Kosovo	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Macédoine	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Madagascar	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Maurice	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Mexico	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Moldavie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Mongolie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Nouvelle-Zélande	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Nicaragua	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Niger	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Norvège	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Oman	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Palau	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Papouasie-Nouvelle-Guinée	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement

Philippines	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Roumanie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Rwanda	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Serbie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Singapour	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Slovaquie	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Afrique du Sud	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Thaïlande	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Tuvalu	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Ouganda	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Venezuela	PRÉOCCUPANTE	Aucun changement
Zimbabwe	PRÉOCCUPANTE	Amélioration
Australie	FAIBLE	Détérioration
Albanie	FAIBLE	Détérioration
Argentine	FAIBLE	Détérioration
Belgique	FAIBLE	Détérioration
Cameroun	FAIBLE	Détérioration
Irlande	FAIBLE	Détérioration
Italie	FAIBLE	Détérioration
Luxembourg	FAIBLE	Détérioration
Pologne	FAIBLE	Détérioration
États-Unis d'Amérique	FAIBLE	Détérioration
Taiwan	FAIBLE	Amélioration

NOTES EXPLICATIVES

Période faisant l'objet du présent rapport : octobre 2012 à juin 2014 (inclusivement).

Soixante-dix-neuf pays au total ont été classés dans la catégorie « faible », sans modification de leur statut. Pour connaître ces pays, veuillez consulter la feuille de calcul www.religion-freedom-report.org.

Pour évaluer l'ampleur de l'oppression des groupes religieux, l'AED a pris en compte plusieurs facteurs. Les catégorisations présentées ici sont basées sur la probabilité de violences d'inspiration religieuse et/ou d'intolérance dans un pays donné, quelle qu'en soit la cause. L'AED reconnaît que la nature qualitative de la catégorisation implique l'existence nécessaire d'un élément subjectif dans cette analyse.

Pour lire le rapport concernant un pays spécifique, veuillez consulter le site www.religion-freedom-report.org et cliquer sur le continent approprié.

www.religion-freedom-report.org



Aide à l'Église en Détresse

Aide à l'Église en Détresse soutient les chrétiens qui souffrent de persécution ou d'oppression ou qui ont des besoins pastoraux. Fondée le jour de Noël 1947, AED est devenue une fondation de l'église catholique en 2012. Chaque année, l'œuvre de charité répond à plus de 5000 demandes d'aide de la part d'évêques ou de supérieurs d'ordres religieux dans environ 140 pays. Ces requêtes comprennent la formation de séminaristes, l'impression de bibles et de publications religieuses, dont la Bible de l'enfant de l'AED qui a été imprimée à plus de 50 millions d'exemplaires en plus de 170 langues. L'œuvre soutient encore des prêtres et des religieux vivant des situations difficiles ; elle aide à la construction ou à la rénovation d'églises et de chapelles ; elle soutient la mise en ondes d'émissions religieuses et apporte son aide aux réfugiés.



020 8642 8668 | www.acnuk.org | acn@acnuk.org